



Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 septembre 2019

n° 127-19

Objet : *RS - Approbation d'un avenant à la convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de le RD1006 entre le carrefour de la Trousse à La Ravoire et le carrefour de la Garatte à Barberaz*

- date de convocation le 20 septembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-six septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Driss Bourida - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 15

Emmanuelle Andrevon - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Pierre Duprier - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Sylvie Vuillemeret

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 26 septembre 2019

délibération n° 127-19

objet **RS - Approbation d'un avenant à la convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de la RD1006 entre le carrefour de la Trousse à La Ravoire et le carrefour de la Garatte à Barberaz**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que l'étude de requalification de la RD1006 entre la Garatte et le carrefour de la Trousse, lancée en 2018, a fait l'objet d'une concertation de la population en avril 2019, dont le bilan a été approuvé lors du Conseil communautaire du 27 juin 2019.

Une convention de cofinancement avec le Département de la Savoie définit sa participation à cette étude à hauteur de 50 % des dépenses.

Plusieurs prestations complémentaires ont été nécessaires à l'accomplissement de cette étude, notamment pour mesurer l'impact du projet sur l'environnement proche, augmentant ainsi le montant des dépenses réelles par rapport au montant prévisionnel inscrit dans la convention.

Dans ce cadre, il est proposé d'approuver un avenant à la convention pour valoriser ces dépenses globales à hauteur de 112 000 € HT, au lieu de 70 000 € HT initialement prévus. La participation du Département est donc réévaluée à 56 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les conventions de financement,

Vu la décision n° 017-18 du Bureau du 09 février 2018 approuvant la convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de la RD1006 entre le carrefour de la Trousse et le carrefour de la Garatte au sud de l'agglomération chambérienne,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant à la convention de financement de l'étude de requalification de la RD1006 entre le carrefour de la Trousse à La Ravoire et le carrefour de la Garatte à Barberaz,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cette convention,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 127-19

Objet de l'acte : RS - Approbation d'un avenant à la convention de financement avec le Département de la Savoie pour l'étude de requalification de le RD1006 entre le carrefour de la Trousse à La Ravoire et le carrefour de la Garatte à Barberaz

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 26 septembre 2019

Annexe(s) : Avenant 1 à la convention de financement Etude requalif RD1006

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190926-lmc1H22368H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22368H1

Date de transmission en Préfecture : 27 septembre 2019

Date de réception en Préfecture : 27 septembre 2019